

PAT de la Communauté de communes Vienne et Gartempe

PAT Vienne et Gartempe (faire de notre alimentation locale un outil de plus-value sociale, économique et environnementale)

Date de la dernière actualisation : 26/01/2026



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2026

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Nouvelle-Aquitaine

Vienne

Le territoire de la Communauté de communes Vienne et Gartempe, riche de ses paysages agricoles variés, est confronté à de nombreux défis pour assurer une agriculture durable, dynamique et au service des habitants.

L'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations sont des priorités majeures pour maintenir une activité agricole vivante, renouveler les générations et préserver les savoir-faire locaux. En effet comme au niveau national la majorité des agriculteurs approchent de l'âge de la retraite et la majorité des exploitations partent à l'agrandissement. Le soutien à l'élevage, secteur essentiel pour la structuration des paysages et l'économie locale, est également un enjeu fort, dans un contexte de fragilisation de certaines filières (ovine notamment).

Face aux enjeux climatiques et environnementaux, l'accompagnement au changement de pratiques et le développement de l'agroécologie permettent d'allier performance économique et respect des ressources naturelles. La protection des captages d'eau potable s'inscrit pleinement dans cette logique, en lien étroit avec les agriculteurs.

Le territoire doit également se doter d'outils de transformation des produits agricoles, adaptés pour permettre la valorisation des productions locales, et développer des solutions concrètes pour valoriser et visibiliser l'offre agricole locale. Celle-ci devrait ainsi approvisionner tant les professionnels que les consommateurs. Cela suppose aussi de faciliter les problématiques logistiques, notamment en matière de transport, de stockage et de mutualisation des circuits.

La restauration collective (scolaire ou dans les EPHAD) représente un levier important pour structurer une demande locale. Il s'agit de l'accompagner dans le respect des objectifs de la loi Egalim, notamment en matière de qualité des approvisionnements et d'achats locaux. Enfin, la politique alimentaire territoriale doit intégrer des dimensions sociales fortes : sensibiliser la population aux liens entre nutrition et santé, mais aussi garantir une justice alimentaire, en œuvrant pour un accès pour tous à une alimentation de qualité, locale et durable.

Chiffres clés du territoire



Contexte

38 830 habitants
55 communes
19,40 habitants/km²
2 001,70km² de communes
434,01 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

9,04% de chômage
20 120€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

8 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,04 associations par 10 km²
0,21 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

135 731,30 hectares de SAU
67,81% de SAU
dont 12,58% de SAU en bio
dont 3,67% de légumineuses
dont 22,26% de prairies permanentes



Structures agricoles

1040 exploitations

177 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau

Taux de nitrates entre 10 mg et 25 mg par litre d'eau

6 915 312,67m³ d'eau utilisés pour l'irrigation en baisse de 18,74% depuis 5 ans

87,89 de haie/ha de SAU



Distribution

26 enseignes de distribution

dont 11 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

460 emplois dans la transformation

+12,75% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

27 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine

dont 5 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

- › Communauté de Communes Vienne et Gartempe (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

Comité de Pilotage

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › Région Nouvelle Aquitaine
- › DRAAF
- › Département de la Vienne
- › Ville de Montmorillon
- › Ville de Civaux
- › Direction Départementale de Territoires
- › Sud Vienne Poitou
- › Ville de Lussac les Châteaux
- › DREAL

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

- › Lycée Agricole de Montmorillon

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › CIVAM Poitou-Charentes
- › SAFER
- › Chambre d'Agriculture 86

Acteurs de la restauration collective

- › Cuisine centrale de Montmorillon

Acteurs de la restauration commerciale

- › Chambre des métiers

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Association Mont'Plateau

Représentants des consommateurs

- › UFC Que Choisir

Acteurs de la santé

- › Service Santé de la CCGV

Acteurs du social

- › MJC Claude Nougaro

Acteurs environnementaux

- › Syndicat Eaux de Vienne
- › Ecomusée 86

Autres

› Ademe

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- › Communauté Urbaine de Grand Poitiers
- › Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut
- › Communauté de communes du Civraisien en Poitou

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Terre de liens Nouvelle Aquitaine
- › GIE Ovin du Centre Ouest
- › Association laine d'éleveurs
- › Vienne Agro Bio Nouvelle Aquitaine
- › CIAP Champs du partage
- › Jeunes Agriculteurs de la Vienne
- › FNSEA
- › Coordination rurale
- › Confédération Paysanne

Acteurs de la transformation agroalimentaire

- › Bigard

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Mes producteurs, mes cuisiniers

Acteurs de la santé

- › Solidarité Paysans

Acteurs du social

- › Banque Alimentaire de la Vienne

Autres

- › Centrale Nucléaire de Civaux (EDF)

Les objectifs stratégiques du projet

Plus-value sociale, en travaillant sur la notion d'accessibilité à des produits de qualité pour les publics les plus en difficulté, mais aussi pour le plus grand nombre possible d'élèves du territoire. Cet objectif ne sera atteignable qu'en prenant en compte dans le projet, la notion d'accessibilité économique des produits et des repas, mais aussi l'accessibilité géographique des produits pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

Plus-value environnementale, en travaillant sur le changement des pratiques pour une agriculture et des habitudes alimentaires plus diversifiées et viables environnementalement. Ces dimensions de l'alimentation devront être prises en compte dans une chaîne globale visant une économie des ressources (eau, gaspillage alimentaire, réduction d'intrants, réduction des distances limitant la consommation de carburant), une sensibilisation à l'évolution des pratiques, et l'interconnaissance des acteurs, qu'ils soient producteurs en agriculture « conventionnelle » ou biologique, associations environnementales ou collectivités, chacun ayant sa place et son rôle dans ces changements de pratiques.

Plus-value économique, en travaillant sur la structuration des filières et la garantie des revenus pour les producteurs via l'accompagnement à la création de projets collectifs de transformation de produits agricoles afin de faciliter les circuits-courts, un questionnaire sur l'accès au foncier et à l'installation en agriculture, notamment hors cadre familial, et la robustesse et diversification des systèmes grâce aux circuits courts et de proximité ou la complémentarité des productions.

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Accompagnement au déploiement de la filière "laine de mouton"	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Créer une marque de territoire pour valoriser les produits locaux	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Accompagner la création de points de massification locaux	Action programmée
	Maintien et développement des circuits de proximité	Déployer une structure logistique inter EPCI en phase de test à l'échelle du département de la Vienne et la pérenniser, pour approvisionner la RHD et l'aide alimentaire.	Action en cours
	Organisation des filières	Mise en place d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour accompagner les projets de transformation de produits locaux.	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels et élus aux enjeux de l'alimentation durable	Accompagner les EHPAD et les cantines scolaires au respect d'Egalim et à l'approvisionnement local	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels sur les liens alimentation-santé	Ateliers de cuisine « santé » : végétarienne, légumineuse, etc. pour les professionnels de la restauration collective.	Action programmée
	Santé environnementale : promotion de modes de cultures durables (bio, paysanne, raisonnée, sans pesticides etc)	Organisation d'un concours pratiques agroécologiques dit "Prairies fleuries"	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Test d'une « caisse alimentaire locale"	Action programmée
	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Approvisionner l'aide alimentaire en produits locaux, via les circuit-courts	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Diversification des sources de protéines dans les menus	Ateliers de cuisine « santé » : végétarienne, légumineuse, etc. pour les professionnels de la restauration collective.	Action programmée
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective (école et EHPAD)	Action programmée
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Accompagner les EHPAD et les cantines scolaires au respect d'Egalim et à l'approvisionnement local	Action programmée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Méthode Urbal - CIRAD

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Action en réflexion avec le PAT de la Communauté de communes du Haut Limousin en Marche sur l'accompagnement de la création d'une filière "laine" : expérimentation de transformation en granulés et d'une unité de lavement de la laine avec l'association Laine d'éleveurs.

Coopération interterritoriale

Oui

en partenariat avec le Département de la Vienne : rencontres régulières avec l'ensemble des PAT et DAT (PAT Cœur de Vienne, PAT de Châtelleraut, DAT du Civraisien en Poitou) de la Vienne sur des thématiques communes et transverses :

- Logistique : financement par l'ensemble des structures d'une étude technico économique sur la faisabilité d'une solution logistique pour faciliter l'approvisionnement de la RHD en circuit court au niveau départemental. Déploiement d'une solution opérationnelle en 2026.
- Aide alimentaire : échange et partage de données et d'informations sur l'état des lieux dans chaque territoire de PAT

PAT membre des réseaux

› RN PAT

› PQNA

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- › Les aides de l'Agence de l'eau
- › Autres
 - Fonds vert (via PCAET)

Moyens humains

0.5 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Alexis Gonin

06 69 24 66 58

alexis.gonin@ccvg86.fr

Service Environnement Transition Ecologique

Responsable de service

6 Rue Daniel Cormier

86500 Montmorillon

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)